

**Communiqué des sections Snesup-FSU de l'Université de Montpellier – Septembre 2021**

**Novembre 2021 - Élection des conseils centraux de l'Université de Montpellier devenue EPEX :**

**Construisons une opposition à l'hégémonie**

Si le président de l'Université de Montpellier était pressé d'annoncer le décret du 21 septembre 2021 par lequel l'Université de Montpellier quitte le cadre général de la loi de 1984 et devient un "établissement public expérimental", il a préféré attendre encore quelques semaines l'annonce des prochaines élections des conseils centraux, un an en avance sur le calendrier initial. Philippe Augé juge probablement qu'il est trop tôt pour lancer la campagne électorale, pour poser les enjeux, pour débattre d'un programme, ... Pourtant, "dans les milieux autorisés", la date du 23 novembre 2021 circule pour ces élections, c'est-à-dire un dépôt des listes et des professions de foi du Conseil d'Administration (CA) et du Conseil Académique (CAc, regroupant la Commission de la Recherche CAc-CR et la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire CAc-CFVU) dans environ un mois. C'est ensuite en janvier 2022 que le nouveau CA élira l'éternel président de notre établissement.

Pour notre organisation syndicale, c'est un moment important car nous avons à cœur d'ouvrir le débat, de réunir dans nos listes des militants et des sympathisants représentant toute la variété des personnels de l'établissement, de réfléchir à vos attentes pour construire notre profession de foi.

Le bilan que nous faisons des trois dernières années est catastrophique en termes de démocratie universitaire. Notre dernier bilan de mandat en 2018, qui s'intitulait "des élections, pour quoi faire ?" ([à relire ici](#)), n'a pas pris une ride.

**Ouvrons le débat ! Ouvrons les élections !**

Si vous vous reconnaissez dans nos prises de positions, que vous soyez syndiqués ou non-syndiqués, contactez-nous rapidement ([snes up-fsu@umontpellier.fr](mailto:up-fsu@umontpellier.fr)), alors que nous devons construire une profession de foi et des listes conformes à vos convictions.

Les premiers éléments que nous vous proposons pour cette profession de foi sont résumés dans la base de programme suivante :

-

Des droits d'inscription aux formations régulés, publics et identiques pour tous (donc y compris les étrangers hors UE)

-

Des emplois enseignants-chercheurs statutaires

-

Opposition aux chaires junior de la LPR

-

Opposition aux re-pyramidages de postes MCF en postes PR (2 postes MCF -> un poste PR + un précaire "MCF contractuel");

-

Maintien du statut MCF;

-

Affectation de tous les supports de postes MCF/PR du "plafond d'emploi"

-

Lutte contre toutes les précarités

-

Non-individualisation des carrières

-

Défense de la collégialité (conseils de laboratoire, de composante, conseils centraux) et lutte contre la multiplication des "instances de pilotage"

**Débattez avec vos collègues, et venez débattre avec nous.**

**Le syndicat Snesup-FSU vous propose deux réunions publiques, en présentiel+visio,**

-  
-  
-

**le jeudi 7 octobre 2021 à 18h**

-

**le lundi 11 octobre 2021 à 13h.**

-  
-

**Présentiel : Campus Triolet, salle communiquée ultérieurement.**

-

**Visio (Zoom ID 837 3194 7140, code d'accès 877767) :**

<https://umontpellier-fr.zoom.us/j/83731947140?pwd=YmxnTjdnRW9TU09MWENRRERPYTE3Q09>

Plus d'infos : [www.snesup-lr.fr](http://www.snesup-lr.fr) (avec  
lors du dernier mandat),

l'intégralité de nos prises de positions

[www.snesup.fr](http://www.snesup.fr) ;

Contact : [snesup-fsu@umontpellier.fr](mailto:snesup-fsu@umontpellier.fr)